

Mise en place :

- La mise en place et l'installation doivent être effectuées par une entreprise spécialisée agréée !
- La mise en place doit être effectuée dans une pièce protégée du gel avec des longueurs de conduits courtes.
- Les ballons émaillés selon la norme DIN 4753 sont appropriés pour l'eau potable normale.
- Les installations mixtes sont autorisées.
- Le raccordement doit être effectué conformément aux normes DIN 1988 et DIN 4753, partie 1. Tous les manchons de raccordement que vous n'utilisez pas doivent être obturés par des bouchons de fermeture.
- Avant le raccordement des conduites d'eau chaude, **l'échangeur de chaleur à tubes lisses** doit être rincé à l'eau.
- Ne dépassez en aucun cas les surpressions de service indiquées sur la plaque signalétique. Le cas échéant, il sera nécessaire de monter un régulateur réducteur de pression.
- Seuls des installateurs électriques agréés sont habilités à raccorder les modules électriques, ceci conformément au schéma des connexions afférent. Respectez impérativement les dispositions de votre entreprise d'alimentation en énergie et VDE.

Recommandations :

Dans le but d'égaliser les fluctuations de pression et les coups de bélier dans le circuit d'eau froide et pour éviter les pertes d'eau inutiles, nous vous recommandons le montage d'une vase d'expansion appropriée avec armature de circulation.

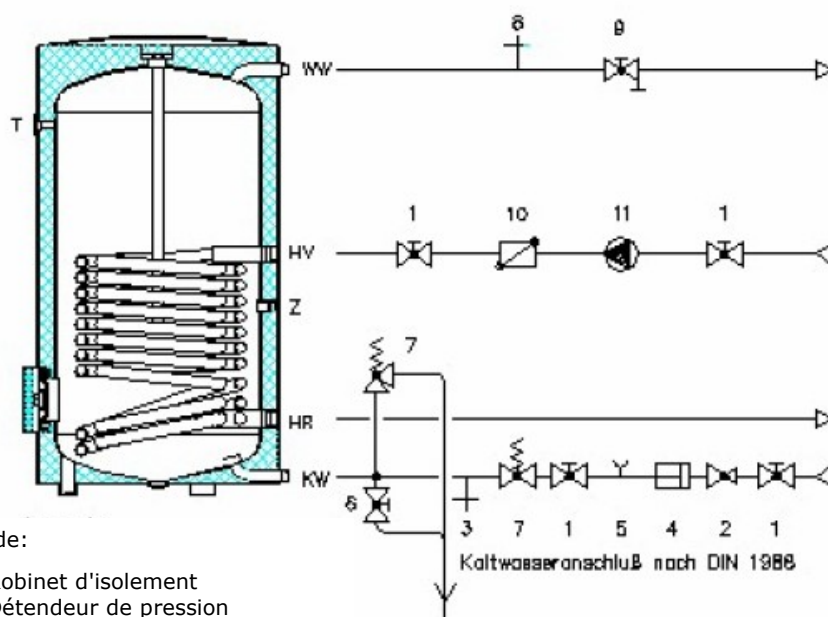
Mise en service :

- Avant la mise en service, contrôler si l'alimentation en eau est ouverte et si le ballon est plein. Le premier remplissage et la mise en service doivent être effectués par une entreprise spécialisée et agréée !
- Dans ce contexte, vous devez contrôler le bon fonctionnement et l'étanchéité de l'installation entière, y compris celle des pièces montées dans l'usine du constructeur.
- Contrôlez à des intervalles de temps réguliers la sécurité de fonctionnement de la valve de sécurité. Nous vous recommandons une maintenance annuelle par les soins d'une entreprise spécialisée.
- Le module électrique, s'il existe, doit être décalcifié une fois par an ou, si l'eau utilisée est plus dure, à des intervalles plus petits. Effectuez dans ce contexte un contrôle du bon fonctionnement.
- Nous vous recommandons de procéder une fois par an au nettoyage du ballon et au contrôle de l'installation.
- Une mode d'exploitation raisonnable vous aidera à faire des économies considérables d'énergie.
- En mode de pompe à chaleur, la température de l'eau chaude ne devrait pas être supérieure à 45 °C.

Attention :

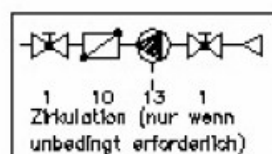
Conformément aux dispositions DVGW, **l'anode de magnésium** doit être contrôlée et, le cas échéant, remplacée une première fois au bout de 2 ans de service, puis à des intervalles de temps réguliers par le service à la clientèle. (Remplacer l'anode si le courant protecteur baisse en deçà de 0,3 mA).

Données techniques :	en	300 litres
Capacité nominale	Litres	300
Capacité utile	Litres	292
Surface de l'échangeur de chaleur	m ²	3,2
Hauteur	mm	1320
Diamètre	mm	700
Raccords		
Eau froide	KW	1" filetage ext.
Eau chaude	EC	1" filetage ext.
Circulation	Z	¾" filetage ext.
Aller d'eau de chauffage	AEC	1 ¼" filetage int.
Retour d'eau de chauffage	REC	1 ¼" filetage int.
Bride	TK150/DN110	
Anode ø33 x longueur	mm	625
Anode filetage de raccordement	1 ¼"	
Température de fonctionnement autorisée eau de chauffage	°C	110
Surpression de fonctionnement autorisée eau de chauffage	bar	10
Température de fonctionnement autorisée eau potable	°C	95
Surpression de fonctionnement autorisée eau potable	bar	10



Légende:

1. Robinet d'isolement
2. Détendeur de pression
3. Soupape d'essai
4. Valve anti-retour
5. Raccord de manomètre
6. Soupape de vidange
7. Valve de sécurité
8. Aération et désaération
9. Robinet d'isolement avec vidange
10. Clapet anti-retour
11. Pompe de remplissage du ballon
12. Pompe de remplissage eau glycolée
13. Pompe de circulation (fonctionnement interruptible dans le temps)



Installation

Schéma de raccordement d'un ballon d'eau chaude.